

Le Bureau s'est réuni le 13 février 2020, sur convocation du Président en date du 06 février 2020,

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, J.P. COUTEAU, J. BOCANEGRA, R. SILLAIRE, L. GUYOT, G. LIOUVILLE, E. PAYEUR R. ARNOULD, J.L. CLAUDON, P. MONALDESCHI, J.L. STAROSSE, C. THERMINOT, D. PICARD, P. HENNEBERT

Excuses : K. JUVEN, O. HEYOB, C. ASSFELD LAMAZE

BU2020-07 – FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LA SECURISATION DE L'ALIMENTATION DE LA RESSOURCE EN EAU DU MASSIF DE HAYE SITUE A BOIS DE HAYE

La Communauté de communes Terres Toulouises assure depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence « eau » sur l'ensemble de son périmètre dont le secteur Bois de Haye. Les équipements vétustes, des années 50, non entretenus, nécessitent une intervention de la collectivité pour sécuriser l'alimentation en eau potable.

La présente délibération porte plusieurs demandes de subventions pour ce programme de travaux.

L'objet de l'opération est de sécuriser les installations de prélèvement et équipements de pompage dans la nappe de la Moselle, sécuriser le refoulement à travers la Forêt de Haye, sécuriser les ouvrages de traitement du fer et du manganèse et de la bêche de reprise sur le site ONF, sécurisation du stockage pour assurer une bonne distribution sur l'ensemble de la ZAE et créer une liaison sécurisée entre Gondreville et les installations du Parc ONF.

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux se décline ainsi :

Financement	Montant hors taxes de la subvention	Date de la demande	Taux
Union Européenne			
DETR	1.050.000 €	27/01/2020	30 %
Autre(s) subvention (s) Etat (préciser)	DSIL : 525.000 € FNADT : 525.000 €	27/01/2020 27/01/2020	15% 15%
Région			
Département			

Autres financements publics (préciser)	Agence de l'eau : 700.000 €	1^{er} semestre 2020	20%
Participation du demandeur : - autofinancement - emprunt	700.000 € (emprunt)		20%
TOTAL	3.500.000 €		100 %

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, pour les travaux de sécurisation de la ressource en eau du massif de Haye, au titre de la DETR 2020, du FNADT 2020 et du DSIL 2020 pour le projet tel que décrit ci-dessus.
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.